

CRÉA FABRICATION D'OBJETS MAGIQUES

JEUDI 2
NOVEMBRE 2023

9H00-12H00
À L'APIJ

APIJ



FICHE D'INSCRIPTION Fabrication d'objets magiques

Je soussigné-e M, Mme

Responsable légal de l'enfant :

Autorise mon fils, ma fille, à participer à l'activité de l'APIJ
"Fabrication d'objets magiques" du jeudi 2 Novembre 2023 de 9h à
12h00.

Ainsi, je m'engage à régler la somme de:

- 3€ car mon QF CAF est inférieur ou égal à 750.
 4€ car mon QF CAF est compris entre 750 et 1100.
 5€ car mon QF CAF est supérieur ou égal à 1100.

Je souhaite, pour l'activité, utiliser la navette* de l'APIJ

Pour l'aller: OUI. NON

Pour le retour: OUI NON

Si oui, merci de noter ici le nom de la commune où la navette devra
se rendre:

Prix à régler pour la navette: 1€ par trajet.

Fait à, le

Signature

*seules les communes de l'Ex Pays d'Astrée seront desservies.